



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
5 MAI 2015

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, sauf

Absentes excusées : Marie-Christine ANDRIEU, Marie-Ange SANJULLIAN

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 26 Mars 2015.

Secrétaire de séance : Cyril BRUSCOLINI

1. DESIGNATION DES JURES D'ASSISSE POUR 2016

Le tirage au sort à désigné :

- Mademoiselle GUERIN Elise domiciliée Chemin des Muletiers à Travaillan,
- Madame DAWID épouse DELFORGE Micheline domiciliée Route de Cairanne à Travaillan,
- Madame LEROUX épouse MILLIARD Véronique, domiciliée Chemin des Berges de l'Aygues à Travaillan.

2. CAUTIONNEMENT MISTRAL HABITAT

Approuvé à l'unanimité.

3. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE

Suite au résultat de l'ouverture des plis par la Commission d'Appel d'offre, le Conseil, à l'unanimité, décide de confier à l'entreprise NICOBAT le chantier de travaux de la toiture de l'Eglise pour un montant de 51 432.00 € TTC.

4. **CHOIX DE L'ORGANISME DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX SECURITAIRE ET AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN MOULIN**

Après avoir eu connaissance des diverses offres et suite au résultat de la Commission d'Appel d'offre, le Conseil, à l'unanimité, décide de souscrire auprès du Crédit Agricole l'emprunt de 200.000 € au taux fixe de 1.66 % sur 20 ans, relatif aux divers travaux d'investissement prévus en 2015.

5. **CONTRAT DE PLAN**

Reporté

6. **TRAVAUX SECURITAIRE ET AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN MOULIN : Demande d'Aide dans le cadre de la Réserve Parlementaire**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place Jean Moulin, le Conseil à l'unanimité, décide de demander auprès du Ministère de l'Intérieur, l'octroi d'une aide au titre de la Réserve Parlementaire.

7. **MOTION DE DEFENSE DE LA CHASSE A LA GLU**

Le Président de la Chasse, Monsieur Daniel MAYER, explique le fonctionnement de la chasse traditionnelle à la Glu. Il informe le Conseil que dans le cadre du projet de loi relatif à la biodiversité, un amendement interdisant cette pratique a été voté. Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil à l'unanimité, décide de demander le retrait de cet amendement.

QUESTIONS DIVERSES

Daniel MAYER informe que sa messagerie Internet est à nouveau opérationnelle après 3 semaines de dysfonctionnement.

Bernard NEGRON donne lecture du message de Marie-Ange SANJULLIAN, relatif au mauvais état du Chemin de la Meynarde et qui demande si des travaux sont prévus.

Contrairement à ce qui est avancé, il ne s'agit pas d'un chemin communal mais d'un chemin rural ainsi la commune n'a pas d'obligation en la matière.

Néanmoins, une étude sera réalisée pour une éventuelle remise en état.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 6 Mai 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Cyril BRUSCOLINI

Travaillan le 6 Mai 2015

Le Maire

